

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du FNB

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie (le « FNB »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



MACKENZIE
Placements

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit dans le cadre de laquelle le présent rapport de l'auditeur a été produit est Jacob Smolack.

Toronto, Canada

Le 4 juin 2024

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	10 597	10 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32	66
Dividendes à recevoir	38	39
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Total de l'actif	10 667	10 190
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	–
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	6	12
Total du passif	6	12
Actif net attribuable aux porteurs de parts	10 661	10 178

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	106,61	101,78	10 661	10 178

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	426	519
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	2	1
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(276)	(139)
Profit (perte) net(te) latent(e)	776	(2 420)
Revenu tiré du prêt de titres	1	1
Autre	–	3
Total des revenus (pertes)	929	(2 035)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	44	57
Rabais sur les frais de gestion	(32)	(42)
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	21	20
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	33	35
Charges absorbées par le gestionnaire	19	1
Charges nettes	14	34
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	915	(2 069)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	58	54
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	857	(2 123)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	8,57	(17,89)	857	(2 123)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	10 178	18 496
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	857	(2 123)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(342)	(368)
Gains en capital	–	(19)
Rabais sur les frais de gestion	(32)	(42)
Total des distributions aux porteurs de parts	(374)	(429)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	–	–
Réinvestissement des distributions	–	19
Paievements au rachat de parts	–	(5 785)
Total des opérations sur les parts	–	(5 766)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	483	(8 318)
À la clôture	10 661	10 178
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Parts	
Parts en circulation, à l'ouverture	100	150
Émises	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	–	(50)
Parts en circulation, à la clôture	100	100

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	857	(2 123)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	274	140
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(776)	2 420
Achat de placements	(1 573)	(1 501)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 563	7 172
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	1	19
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(6)	(1)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	340	6 126
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	–	–
Paievements au rachat de parts	–	(5 785)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(374)	(410)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(374)	(6 195)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(34)	(69)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	66	132
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	32	66
Trésorerie	32	66
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	32	66
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	427	532
Impôts étrangers payés	58	54
Intérêts reçus	2	1
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Acadia Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	373	9	9
Aedifica SA	Belgique	Biens immobiliers	187	25	16
AEON Mall Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	356	7	6
AGNC Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	2 634	44	35
Agree Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	391	33	30
Airport City Ltd.	Israël	Biens immobiliers	228	6	5
Alexander & Baldwin Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	282	7	6
Alexandria Real Estate Equities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	613	137	107
Fonds de placement immobilier Allied	Canada	Biens immobiliers	499	19	9
Allreal Holding AG	Suisse	Biens immobiliers	59	16	14
Alony Hetz Properties & Investments Ltd.	Israël	Biens immobiliers	602	12	6
American Assets Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	192	8	6
American Homes 4 Rent, cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 311	60	65
American Tower Corp., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 835	553	490
Americold Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	1 115	44	38
Amot Investments Ltd.	Israël	Biens immobiliers	851	8	5
Annaly Capital Management Inc.	États-Unis	Services financiers	1 932	66	51
Apartment Income REIT Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	586	33	26
Apartment Investment & Management Co.	États-Unis	Biens immobiliers	530	5	6
Apollo Commercial Real Estate Finance Inc.	États-Unis	Services financiers	550	8	8
Apple Hospitality REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	840	16	19
Arbor Realty Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	705	14	13
Aroundtown SA	Allemagne	Biens immobiliers	2 788	21	8
Ascendas India Trust	Singapour	Biens immobiliers	4 124	5	4
Ascendas Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	13 996	40	39
Ascott Trust	Singapour	Biens immobiliers	10 759	11	10
Assura PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	11 676	13	8
Atrium Ljungberg AB	Suède	Biens immobiliers	174	4	5
AvalonBay Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	558	149	140
Azrieli Group Ltd.	Israël	Biens immobiliers	144	14	14
The Berkeley Group Holdings PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	412	27	34
Big Yellow Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	732	16	13
Blackstone Mortgage Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	650	24	18
Boardwalk Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	160	8	12
Boston Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	567	74	50
The British Land Co. PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	3 365	27	23
Brixmor Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 177	32	37
Broadstone Net Lease Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	734	20	16
BWP Trust	Australie	Biens immobiliers	1 892	7	6
CA Immobilien Anlagen AG	Autriche	Biens immobiliers	134	6	6
Camden Property Trust	États-Unis	Biens immobiliers	416	74	55
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	Canada	Biens immobiliers	658	34	31
CapitaLand Investment Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	9 463	33	25
CapitaLand Mall Integrated Commercial Trust	Singapour	Biens immobiliers	17 912	35	36
CapitaLand Retail China Trust	Singapour	Biens immobiliers	4 638	5	3
CareTrust REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	468	12	15
Castellum AB	Suède	Biens immobiliers	1 602	33	29
Catena AB	Suède	Biens immobiliers	128	8	8
CBRE Group Inc., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	1 220	130	161
Centuria Industrial REIT	Australie	Biens immobiliers	2 099	7	7
Charter Hall Group	Australie	Biens immobiliers	1 833	25	22
Charter Hall Long WALE REIT	Australie	Biens immobiliers	2 561	12	9
Charter Hall Retail REIT	Australie	Biens immobiliers	2 031	7	7
Chartwell résidences pour retraités	Canada	Soins de santé	940	10	12
Chimera Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	873	13	5
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	Canada	Biens immobiliers	1 089	15	15
City Developments Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	1 739	12	10
CK Asset Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	7 479	59	42
Claros Mortgage Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	506	10	7
Cofinimmo	Belgique	Biens immobiliers	145	24	13
Colliers International Group Inc.	Canada	Biens immobiliers	160	26	26
COPT Defense Properties	États-Unis	Biens immobiliers	442	14	14
Cousins Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	595	27	19

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Covivio	France	Biens immobiliers	191	19	13
Crown Castle International Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	1 702	353	244
CT Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	292	4	4
CTP NV	Pays-Bas	Biens immobiliers	435	9	11
CubeSmart	États-Unis	Biens immobiliers	881	50	54
Cushman & Wakefield PLC	États-Unis	Biens immobiliers	649	14	9
Daito Trust Construction Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	236	32	36
Daiwa House REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	9	30	21
Derwent London PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	386	20	14
Dexus Property Group	Australie	Biens immobiliers	4 184	38	29
DiamondRock Hospitality Co.	États-Unis	Biens immobiliers	814	10	11
Digital Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 192	207	232
DigitalBridge Group Inc.	États-Unis	Services financiers	632	19	16
Diös Fastigheter AB	Suède	Biens immobiliers	356	4	4
Domain Holdings Australia Ltd.	Australie	Services de communication	982	3	3
Douglas Emmett Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	628	23	12
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	Canada	Biens immobiliers	1 037	14	14
Easterly Government Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	367	6	6
EastGroup Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	180	40	44
Empire State Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	513	6	7
Entra ASA	Norvège	Biens immobiliers	282	6	4
EPR Properties	États-Unis	Biens immobiliers	294	15	17
Equinix Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	368	396	410
Equity Commonwealth	États-Unis	Biens immobiliers	399	14	10
Equity Lifestyle Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	699	65	61
Equity Residential	États-Unis	Biens immobiliers	1 347	128	115
ESR-LOGOS REIT	Singapour	Biens immobiliers	22 724	9	7
Essential Properties Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	609	18	22
Essex Property Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	251	90	83
eXp World Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	304	6	4
Extra Space Storage Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	823	169	164
Fabege AB	Suède	Biens immobiliers	875	17	11
Fastighets AB Balder	Suède	Biens immobiliers	2 590	30	26
Federal Realty Investment Trust	États-Unis	Biens immobiliers	290	39	40
Fonds de placement immobilier First Capital	Canada	Biens immobiliers	834	14	13
First Industrial Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	517	35	37
FirstService Corp.	Canada	Biens immobiliers	153	28	34
Forestar Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	72	2	4
Fortune Real Estate Investment Trust	Hong Kong	Biens immobiliers	5 636	7	4
Four Corners Property Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	353	12	12
Franklin BSP Realty Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	322	5	6
Frasers Centrepoint Trust	Singapour	Biens immobiliers	3 935	9	9
Frasers Logistics & Industrial Trust	Singapour	Biens immobiliers	11 011	15	12
Gaming and Leisure Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	991	56	62
Gecina SA	France	Biens immobiliers	175	29	24
The GEO Group Inc.	États-Unis	Produits industriels	471	7	9
Getty Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	190	7	7
Global Net Lease Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	768	12	8
GLP J-REIT	Japon	Biens immobiliers	19	36	22
Goodman Group	Australie	Biens immobiliers	7 244	145	216
Goodman Property Trust	Nouvelle-Zélande	Biens immobiliers	4 275	8	8
GPT Group, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	7 545	32	30
Granger PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	2 653	13	12
Grand City Properties SA	Allemagne	Biens immobiliers	273	7	4
Fiducie de placement immobilier Granite	Canada	Biens immobiliers	251	22	19
Great Portland Estates PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	862	10	6
Growthpoint Properties Australia Ltd.	Australie	Biens immobiliers	1 036	2	2
Fonds de placement immobilier H&R	Canada	Biens immobiliers	1 013	12	9
Hammerson PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	14 912	6	8
Hang Lung Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	6 858	20	10
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	États-Unis	Services financiers	430	21	17
Healthcare Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 494	52	29
Healthpeak Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 778	96	70

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Hemnet Group AB	Suède	Services de communication	296	7	12
Henderson Land Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 189	28	20
Highwoods Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	410	21	15
Hilton Grand Vacations Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	303	17	19
Home Consortium Ltd.	Australie	Biens immobiliers	219	1	1
HomeCo Daily Needs REIT	Australie	Biens immobiliers	6 581	8	7
Hongkong Land Holdings Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	4 072	26	17
Hopson Development Holdings Ltd.	Chine	Biens immobiliers	3 903	6	2
Host Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 771	59	78
Howard Hughes Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	196	21	19
Hudson Pacific Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	498	5	4
Hufvudstaden AB, A	Suède	Biens immobiliers	409	8	7
Hulic Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	2 001	24	28
Hysan Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	2 336	9	5
ICADE	France	Biens immobiliers	122	9	4
Ichigo Inc.	Japon	Biens immobiliers	875	3	3
Immofinanz AG	Autriche	Biens immobiliers	126	4	4
Independence Realty Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	881	25	19
Industrial & Infrastructure Fund Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	8	16	10
Industrial Buildings Corp. Ltd.	Israël	Biens immobiliers	2 310	10	8
Ingenia Communities Group	Australie	Biens immobiliers	1 494	6	7
Inmobiliaria Colonial SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	982	11	8
Innovative Industrial Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	109	22	15
InterRent Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	545	8	7
InvenTrust Properties Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	265	10	9
Invincible Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	27	12	16
Invitation Homes Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 254	105	109
Iron Mountain Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 140	58	124
Japan Hotel REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	18	12	13
Japan Metropolitan Fund Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	28	30	24
Japan Rental Housing Investments Inc.	Japon	Biens immobiliers	8	9	8
JBG SMITH Properties	États-Unis	Biens immobiliers	337	12	7
Jones Lang LaSalle Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	187	47	49
Kennedy-Wilson Holdings Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	296	8	3
Keppel DC REIT	Singapour	Biens immobiliers	5 304	12	9
Keppel REIT	Singapour	Biens immobiliers	8 853	9	8
Kerry Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	2 248	7	6
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	458	9	9
Kilroy Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	459	37	23
Kimco Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	2 584	69	69
Kite Realty Group Trust	États-Unis	Biens immobiliers	857	23	25
Klépierre	France	Biens immobiliers	873	26	31
Kojamo OYJ	Finlande	Biens immobiliers	561	15	9
Ladder Capital Corp.	États-Unis	Services financiers	441	6	7
Lamar Advertising Co., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	342	43	55
Land Securities Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	2 692	32	30
LaSalle LOGIPORT REIT	Japon	Biens immobiliers	7	14	10
LEG Immobilien GmbH	Allemagne	Biens immobiliers	292	49	34
Lexington Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	1 140	19	14
The Link Real Estate Investment Trust	Hong Kong	Biens immobiliers	10 049	103	58
LondonMetric Property PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	7 694	29	27
LTC Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	160	7	7
The Macerich Co.	États-Unis	Biens immobiliers	844	16	20
Mack-Cali Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	307	7	6
Mapletree Commercial Trust	Singapour	Biens immobiliers	9 049	15	12
Mapletree Industrial Trust	Singapour	Biens immobiliers	8 101	21	19
Mapletree Logistics Trust	Singapour	Biens immobiliers	13 107	23	19
Marcus & Millichap Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	94	5	4
Medical Properties Trust Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 334	57	15
Melison Ltd.	Israël	Biens immobiliers	99	9	10
MERLIN Properties SOCIMI SA	Espagne	Biens immobiliers	1 304	18	19
MFA Financial Inc.	États-Unis	Services financiers	399	6	6
Mid-America Apartment Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	457	103	81

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Mirvac Group, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	15 510	34	32
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	4 468	88	110
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	10 746	98	156
Mobimo Holding AG	Suisse	Biens immobiliers	29	12	11
Montea SCA	Belgique	Biens immobiliers	64	9	8
MORI TRUST Sogo REIT Inc.	Japon	Services financiers	10	7	7
National Health Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	163	12	14
National Retail Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	718	38	42
National Storage Affiliates Trust	États-Unis	Biens immobiliers	289	19	15
National Storage REIT	Australie	Biens immobiliers	4 926	10	10
NETSTREIT Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	263	6	7
New World Development Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 398	30	8
Newmark Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	557	7	8
Nippon Building Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	6	44	32
Nippon Prologis REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	9	35	22
Nomura Real Estate Holdings Inc.	Japon	Biens immobiliers	407	12	16
Nomura Real Estate Master Fund Inc.	Japon	Biens immobiliers	16	27	21
Nyfosa AB	Suède	Biens immobiliers	560	7	7
Omega Healthcare Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	963	37	41
Opendoor Technologies Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 220	6	9
ORIX JREIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	11	21	16
Outfront Media Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	523	14	12
Pan Pacific International Holdings Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	1 506	40	54
Pandox AB	Suède	Biens immobiliers	340	6	8
Park Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	817	17	19
Parkway Life Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	1 533	6	5
Pebblebrook Hotel Trust	États-Unis	Biens immobiliers	466	12	10
PennyMac Mortgage Investment Trust	États-Unis	Services financiers	341	6	7
PEXA Group Ltd.	Australie	Biens immobiliers	488	5	6
Phillips Edison & Co. Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	461	20	22
PotlatchDeltic Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	307	20	20
Primary Health Properties PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	5 168	12	8
Prologis Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	3 632	586	639
PSP Swiss Property AG, nom.	Suisse	Biens immobiliers	180	28	32
Public Storage	États-Unis	Biens immobiliers	623	247	245
Rayonier Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	579	26	26
REA Group Ltd.	Australie	Services de communication	198	25	32
Ready Capital Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	624	11	8
Realty Income Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	3 215	264	235
Regency Centers Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	655	49	54
Region RE Ltd.	Australie	Biens immobiliers	4 573	11	10
Relo Holdings Inc.	Japon	Biens immobiliers	414	10	5
Retail Opportunity Investments Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	485	10	8
Rexford Industrial Realty Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	831	66	57
Rightmove PLC	Royaume-Uni	Services de communication	3 207	25	30
Fonds de placement immobilier RioCan	Canada	Biens immobiliers	1 179	25	22
Rithm Capital Corp.	États-Unis	Services financiers	1 895	24	29
RLJ Lodging Trust	États-Unis	Biens immobiliers	605	10	10
Ryman Hospitality Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	231	23	36
Sabra Health Care REIT Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	903	16	18
Safehold Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	178	9	5
Safestore Holdings PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	842	16	11
Sagax AB, cat. B	Suède	Biens immobiliers	840	28	30
Savills PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	530	11	10
SBA Communications Corp., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	422	165	124
Scentre Group	Australie	Biens immobiliers	20 444	53	61
SEGRO PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	4 479	89	69
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	2 354	61	72
Sekisui House REIT Inc.	Japon	Biens immobiliers	16	14	12
Service Properties Trust	États-Unis	Biens immobiliers	636	7	6
Shaftesbury Capital PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	5 888	12	15
Shurgard Self Storage Europe SARL	Belgique	Biens immobiliers	249	16	15
Simon Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 276	193	269

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Sino Land Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	13 278	22	19
Sirius Real Estate Ltd.	Allemagne	Biens immobiliers	5 237	7	9
SITE Centers Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	743	13	15
SL Green Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	253	22	19
Smart Real Estate Investment Trust	Canada	Biens immobiliers	510	14	12
The St. Joe Co.	États-Unis	Biens immobiliers	217	12	17
STAG Industrial Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	707	33	37
Starts Corp. Inc.	Japon	Biens immobiliers	114	3	3
Starwood Property Trust Inc.	États-Unis	Services financiers	1 169	32	32
Stockland, titres agrafés	Australie	Biens immobiliers	9 404	34	40
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	1 677	63	84
Sun Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	486	107	85
Sun Hung Kai Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	5 740	95	75
Sunstone Hotel Investors Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	808	11	12
Suntec Real Estate Investment Trust	Singapour	Biens immobiliers	7 277	11	8
Supermarket Income REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	4 890	10	6
Swire Properties Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	4 148	14	12
Swiss Prime Site AG	Suisse	Biens immobiliers	302	37	39
TAG Immobilien AG	Allemagne	Biens immobiliers	659	20	12
Tanger Factory Outlet Centers Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	399	9	16
Terreno Realty Corp.	États-Unis	Biens immobiliers	325	27	29
Tokyo Tatemono Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	775	14	18
Tokyu Fudosan Holdings Corp.	Japon	Biens immobiliers	2 343	16	26
Tricon Residential Inc.	Canada	Biens immobiliers	1 018	17	15
Tritax Big Box REIT PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	7 462	26	20
Two Harbors Investment Corp.	États-Unis	Services financiers	378	10	7
UDR Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 199	73	61
Unibail-Rodamco SE/WFD Unibail-Rodamco NV (Bourse de Paris)	Pays-Bas	Biens immobiliers	467	38	51
The Unite Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	1 341	22	22
United Urban Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	12	18	17
Uniti Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	930	7	7
UOL Group Ltd.	Singapour	Biens immobiliers	2 071	14	12
Urban Edge Properties	États-Unis	Biens immobiliers	449	9	10
Ventas Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	1 581	99	93
VGP NV	Belgique	Biens immobiliers	53	13	8
VICI Properties Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 070	151	164
Vicinity Centres	Australie	Biens immobiliers	15 132	24	28
Vonovia SE	Allemagne	Biens immobiliers	2 743	196	110
Vornado Realty Trust	États-Unis	Biens immobiliers	618	32	24
W. P. Carey Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	857	82	65
Wallenstam AB	Suède	Biens immobiliers	1 382	13	9
Warehouses De Pauw SCA	Belgique	Biens immobiliers	687	33	27
Washington Real Estate Investment Trust	États-Unis	Biens immobiliers	343	10	6
Welltower Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 180	214	275
Weyerhaeuser Co.	États-Unis	Biens immobiliers	2 881	136	140
The Wharf (Holdings) Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	3 769	15	17
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	Hong Kong	Biens immobiliers	6 101	37	27
Wihlborgs Fastigheter AB	Suède	Biens immobiliers	1 052	14	13
Workspace Group PLC	Royaume-Uni	Biens immobiliers	544	5	5
Xenia Hotels & Resorts Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	418	10	8
Xior Student Housing NV	Belgique	Biens immobiliers	114	4	5
Total des actions				11 117	10 597
Coûts de transaction				(6)	–
Total des placements				11 111	10 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie					32
Autres éléments d'actif moins le passif					32
Actif net attribuable aux porteurs de parts					10 661

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	67,4
Japon	8,1
Australie	5,3
Royaume-Uni	3,5
Hong Kong	3,0
Canada	2,5
Singapour	2,3
Suède	1,6
Allemagne	1,5
France	1,2
Suisse	0,9
Belgique	0,7
Autre	0,6
Israël	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Luxembourg	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fiducies de placement immobilier – Spécialisé	25,0
Gestion et promotion immobilière	16,1
Fiducies de placement immobilier – Produits industriels	13,9
Fiducies de placement immobilier – Commercial	12,8
Fiducies de placement immobilier – Résidentiel	9,6
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	5,9
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	4,5
Fiducies de placement immobilier – Diversifié	4,1
Fiducies de placement immobilier – Hypothécaire	2,4
Fiducies de placement immobilier – Hôtellerie et villégiature	2,3
Biens ménagers durables	1,0
Médias et services interactifs	0,7
Commerce de détail généraliste	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Services de télécommunications diversifiés	0,2
Hôtels, restaurants et loisirs	0,2
Fournisseurs et services de soins de santé	0,1
Services et fournitures commerciaux	0,1

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,1
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	67,7
Japon	6,7
Hong Kong	5,0
Australie	4,1
Royaume-Uni	3,3
Singapour	3,0
Canada	2,8
Suède	1,2
France	1,1
Allemagne	1,1
Suisse	0,8
Belgique	0,8
Autre	0,7
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Israël	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Espagne	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Fiducies de placement immobilier – Produits industriels	13,3
Fiducies de placement immobilier – Commercial	13,3
Telecom Tower REIT	9,7
Fiducies de placement immobilier – Résidentielles à unités multiples	7,1
Autre	6,8
Sociétés d'exploitation immobilière	6,3
Fiducies de placement immobilier – Soins de santé	5,6
Self-Storage REIT	5,3
Data Center REIT	5,2
Fiducies de placement immobilier – Bureaux	5,1
Activités immobilières diversifiées	5,0
Fiducies de placement immobilier – Diversifié	4,6
Autres fiducies de placement immobilier – Spécialisé	4,1
Fiducies de placement immobilier – Résidentielles unifamiliales	3,0
Services immobiliers	2,5
Fiducies de placement immobilier – Hypothécaire	2,2
Trésorerie et placements à court terme	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le FNB a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 25 août 2020

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole QRET le 25 août 2020. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2024 était de 106,58 \$ (101,55 \$ en 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,40 %.

Au 31 mars 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 106,62 \$ (101,78 \$ en 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 106,61 \$ (101,78 \$ en 2023).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
298	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

c) Prêt de titres

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	171	100,0	190	100,0
Valeur des biens reçus en garantie	180		201	
	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	1	100,0	1	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	1	100,0	1	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	–	–	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	1	100,0	1	100,0

d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive GBS Developed Markets Real Estate CAD, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés de promotion immobilière de marchés développés.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	7 204	19	–	7 223				
JPY	868	1	–	869				
AUD	565	–	–	565				
EUR	440	–	–	440				
GBP	380	–	–	380				
HKD	305	–	–	305				
SGD	247	6	–	253				
SEK	169	–	–	169				
CHF	96	1	–	97				
ILS	48	–	–	48				
NZD	8	–	–	8				
NOK	4	–	–	4				
Total	10 334	27	–	10 361				
% de l'actif net	96,9	0,3	–	97,2				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(518)	(4,9)	518	4,9

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	6 906	59	–	6 965				
JPY	680	–	–	680				
HKD	486	(13)	–	473				
AUD	419	–	–	419				
EUR	384	–	–	384				
GBP	345	–	–	345				
SGD	309	2	–	311				
SEK	123	–	–	123				
CHF	82	1	–	83				
ILS	49	–	–	49				
NZD	15	–	–	15				
NOK	4	–	–	4				
Total	9 802	49	–	9 851				
% de l'actif net	96,3	0,5	–	96,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(493)	(4,8)	493	4,8

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

FINB D'IMMOBILIER DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	1 060	9,9	(1 060)	(9,9)
31 mars 2023	1 009	9,9	(1 009)	(9,9)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	10 597	–	–	10 597	10 074	11	–	10 085
Total	10 597	–	–	10 597	10 074	11	–	10 085

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 en 2023).

Au cours de la période close le 31 mars 2024, des actions d'une juste valeur de néant (11 \$ en 2023) ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 et d'une juste valeur de 3 \$ (néant en 2023) ont été transférées du niveau 2 au niveau 1 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	7 774	7 796

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2024 et 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le FNB ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.